

De : Laflamme, Julie <Julie.Laflamme@mamh.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 février 2024 14:52

À : St-Gelais, Annie <Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca>

Cc : Robin, Jean-Philippe <jean-philippe.robin@mamh.gouv.qc.ca>; Brisson Duchesne, Véronique <Veronique.BrissonDuchesne@mamh.gouv.qc.ca>

Objet : RE: BAPE - Question complémentaire - 1re série - DQ7- Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

Bonjour Mme St-Gelais,

Lors de l'étude du projet éolien Des Neiges, il nous a été demandé de répondre à une question posée par M. Alain Fiset

Question :

Est-ce conforme aux règles de saine gouvernance des ministères et organismes, que le Séminaire de Québec, par son poids politique au sein de la MRC de la Côte-de-Beaupré exercé par le biais de sa municipalité Saint-Louis-de-Gonzague, puisse avoir autant d'influence sur les règles liées à la définition et à la modification de zones tampons entourant les éoliennes implantées sur son territoire ?

Réponse :

Selon de décret de constitution de la MRC de la Côte-de-Beaupré (ci-joint), le représentant d'une municipalité au sein du conseil de la MRC, dont la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague fait partie, dispose d'une voix lorsque sa population est inférieure à 10 000 habitants, ce qui est le cas de l'ensemble des neuf municipalités locales constituantes de la MRC. Conséquemment, lors d'un vote pour l'adoption d'une résolution, d'un règlement, d'un document de planification ou de tout autre document nécessitant l'adoption de ce dernier par le conseil de la MRC, la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague ne dispose que d'un vote sur neuf.

Le conseil de la MRC est autonome et le MAMH ne se prononce pas sur les décisions d'opportunité prises par ce dernier.

Cordialement,

Julie Laflamme, É.A.

Conseillère stratégique

Direction de la politique fiscale et des revenus municipaux
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

10, rue Pierre-Olivier Chauveau
5e étage de la Tour
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2015 poste 83815
julie.laflamme@mamh.gouv.qc.ca
www.mamh.gouv.qc.ca
Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#)